
	<p style="text-align: center;">Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école du Petit-Prince</p>
	<p>Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement tenue le mardi 18 février 2020, à 18 h 30, à la bibliothèque.</p> <p>ÉTAIENT PRÉSENTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nicolas Bégin, représentant des parents - Christopher Breton, représentant des parents - Julie Côté, représentante du personnel de soutien - Sylvie Dumont, enseignante - Dominique Fecteau, enseignante - Diane Ferland, responsable du service de garde - Chantale Gagnon, enseignante - Caroline Gagné, représentante des parents - Mélanie Gagné, représentante des parents - Renée-Claude Lizotte, directrice - Benjamin Robinson, représentant des parents - William Saint-Cyr, représentant des membres de la communauté. <p>ÉTAIT ABSENTE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Julie Côté, représentante du personnel de soutien <p>1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM Le quorum étant respecté, le président souhaite la bienvenue à tous les membres et procède à l'ouverture de la rencontre à 18 h 30.</p>
<p>CE # 19-20 - 81</p>	<p>2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 FÉVRIER 2020 Il est proposé par M^{me} Chantale Gagnon et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout des points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui pour le projet d'aménagement des loisirs. - Projet <p style="text-align: center;">ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
<p>CE # 19-20 - 82</p>	<p>3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 10 DÉCEMBRE 2019 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT Il est proposé par M. Christopher Breton et résolu que le procès-verbal du 10 décembre 2019 soit adopté.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>

CFP

	<p style="text-align: center;">Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école du Petit-Prince</p>
	<p>4. SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2019</p> <p>Aucun suivi</p>
	<p>5. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC</p> <p>Aucun public.</p>
<p>CE # 19-20 - 83</p> <p>CE # 19-20 - 84</p>	<p>6. APPROBATION DES RÈGLES DE VIE 2020-2021 M^{me} Lizotte présente les règles de vie. Il n'y a pas de changements majeurs par rapport à l'an passé.</p> <p>Il est proposé par M^{me} Caroline Gagné d'approuver les règles de vie 2020-2021.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p>6A. APPUI PROJET DE DÉVELOPPEMENT</p> <p>Madame Lizotte nous annonce que l'école a donné son appui pour le projet d'aménagement du parc suite à la consultation par courriel des membres du Conseil d'établissement.</p> <p>Il est proposé par M^{me} Diane Ferland d'approuver ce projet d'aménagement du parc.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école du Petit-Prince

CE # 19-20 - 85	<p>7. CRITÈRES DE SÉLECTION POUR LES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT Monsieur Bégin présente le document des critères de sélection pour les directions d'école. Nous reformulons la mise en contexte.</p> <p>Il est proposé par M. Benjamin Robinson d'approuver les critères de sélection pour les directions d'établissement.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
CE # 19-20 - 86	<p>8. CHOIX DE LA COMPAGNIE POUR LES PHOTOS SCOLAIRES Après avoir regardé les différentes compagnies de photos. Nous allons prendre La Pomme Verte pour l'année 2020-2021.</p> <p>Il est proposé par M^{me} Chantale Gagnon d'approuver le choix de la compagnie pour les photos scolaires.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
	<p>9. DISPOSITION ADMINISTRATIVE EN LIEN AVEC LA LOI 40 Madame Lizotte nous présente quelques informations sur les nouvelles dispositions administratives provenant de l'adoption de la Loi 40. Les noms des commissions scolaires seront changés. Les élus commissaires ne sont plus en poste, mais pourront rester en rôle conseil pour le Centre des services scolaires jusqu'au 15 juin 2020. Toute la structure organisationnelle, à l'exception des postes des commissaires, reste en place. Notamment, le Centre des services scolaires offrira les mêmes services tels que les services éducatifs, les ressources humaines, matérielles et financières. Aucun membre du personnel n'est congédié.</p> <p>Pour le 8 mars, il doit y avoir 5 districts. Ces districts serviront à nommer les 5 parents qui représenteront les écoles.</p> <p>Le CA entrera en fonction le 15 juin 2020. Pour les membres des CA, les mandats seront de 2 ou 3 ans. Les membres des CA choisiront les experts. (santé, loisir, éducation, juridique)</p> <p>Pour le personnel, il y aura un membre nommé pour représenter chaque corps d'emploi.</p> <p>Il n'y aura plus de Fédération des commissions scolaires.</p>



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école du Petit-Prince

10. LA VIE À L'ÉCOLE

Madame Lizotte parle du concert de Alex Nevsky qui a été une réussite.

Bravo aux 4 petites filles de 5^e année qui ont amassé 280,00 \$ pour Leucan. Ce projet est venu d'elles.

Nous avons eu une formation de *Bouge ta chaise*. Ce concept sera utilisé en classe.

Monsieur Yanick Fréchette viendra nous rencontrer pour observer le pouls de l'école concernant le SCP.

Un projet pilote informatique commencera dès le 19 février en 5^e année. De vieux ordinateurs seront transformés en Chromebook.

La compétence RÉSOUDRE est dans nos priorités. La PPP vient donner des formations à ce sujet.

Le 27 mars, il y aura une rencontre avec les enseignantes du préscolaire concernant la transition scolaire entre les centres de la petite enfance et l'école.

La toiture de l'école sera réparée dès cet été.

Nous avons reçu un chèque de 1500,00 \$ par la caisse Desjardins. En mars, pendant 3 semaines, il y aura des collations gratuites offertes pour tous les élèves de l'école.

Madame Lizotte demande s'il n'y aurait pas des retraités qui pourraient venir à l'école afin de réduire le ratio d'élèves le midi. Ces retraités pourraient animer des activités pour les élèves.

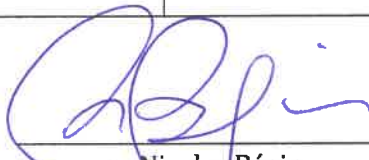
11. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Monsieur Bégin transmettra un mot de remerciement à Madame Chabot pour son implication.

Il y a eu une conférence sur la discipline. Il y a eu une quinzaine de parents. La conférence a été très appréciée.

CB1

	12. CORRESPONDANCE Aucune correspondance.
	13. COMMUNICATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DES PARENTS La rencontre aura lieu demain. PROJET Monsieur Saint-Cyr nous parle d'un projet qui s'est passé à Saint-Urbain. Ce projet s'appelait <i>Découvre ton village</i> . Il mettait en lien des entrepreneurs, la municipalité et l'école. Les membres du CE veulent en savoir plus.
	14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE Levée de l'assemblée à 19 h 50.



Nicolas Bégin
Président



Renée-Claude Lizotte
Directrice